

***Guide relatif au fonctionnement des activités***

***Danses, arts plastiques, théâtre, écriture, atelier relooking de meubles et d’objets.***

Saison 2020 – 2021

**Aubrière, Association Culturelle et d’Animation de Fondettes**



**PROTOCOLE SANITAIRE**

**Reprise au 19.05.2021**

*Prendre connaissance et adhérer aux règles communes, afin de retrouver le plaisir d’apprendre, d’enseigner, de se retrouver.*

**Le présent protocole définit de quelle manière les élèves et les professeurs peuvent accéder aux salles de l’Aubrière, et pratiquer leur activité en toute sécurité.**

**Ce document est valable jusqu’à nouvel ordre.** *La situation sera régulièrement évaluée et permettra d’adapter les règles de ce protocole, en collaboration avec la municipalité de Fondettes, propriétaire et responsable des locaux.*

**► NB :** Le présent protocole a été élaboré à partir des documents officiels publiés par nos ministères de tutelle.

**PRECONISATIONS COMMUNES**

**Pour les ateliers enfants**

* Avant de quitter la maison

Si votre enfant déclare « ne pas se sentir bien », ou présente des symptômes faisant penser à la COVID 19 *(Courbatures, rhume, toux, essoufflement ou difficulté à respirer, fatigue inhabituelle, maux de tête ou de gorge, perte de goût ou d’odorat, diarrhée*), veuillez prendre sa température. Si celle-ci dépasse 38°C, nous vous demandons de le garder chez vous et vous invitons à consulter un médecin.

* Ne pas être dans un foyer ayant un cas de COVID-19 déclaré depuis moins de 7 jours ;
* Que se passe-t-il si l’enfant présente des symptômes ?

L’enfant est isolé avec un masque sous la surveillance d’un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l’association qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour à l’atelier.

**Pour les ateliers adultes**

* Vérifiez avant chaque journée l’absence de symptômes : fièvre ≥ 38°, courbatures/douleurs musculaires, toux, difficultés à respirer/essoufflement, fatigue marquée, maux de tête ou de gorge, perte de gout ou d’odorat. Aux moindres symptômes, ne prendre aucun risque, restez chez soi, et consultez un médecin.
* Si j’ai eu le COVID-19 et ai été hospitalisé, je dois consulter un médecin avant la reprise de mon activité ;
* Ne pas avoir des symptômes faisant suspecter une infection COVID-19 (fièvre, rhume, toux, douleur thoracique, fatigue, perte de goût ou d’odorat, diarrhées, …), ces symptômes ont pris fin depuis 48h minimum.

**→En lien avec le référent des activités danses, chaque intervenant sera responsable du bon suivi des règles sanitaires et se devra de les respecter. Par ailleurs les intervenants sont désignés référents COVID19 de leur activité.**

**Conduite à tenir lors d’une suspicion ou d’un cas avéré de covid-19**

*Tout symptôme évocateur d’infection par la COVID-19 constaté par le professeur ou tout autre salarié de l’Aubrière conduira à l’isolement de l’élève avec port d’un masque de type chirurgical, quel que soit son âge. La température pourra être prise à l’aide d’un thermomètre frontal par le professeur, ou par l’une des deux personnes chargées du suivi sanitaire à l’Aubrière (Sophie Rogeon ou Lise Leroux).*

*En cas de température supérieure à 38°C, la personne adulte sera invitée à rentrer chez elle .*

*Dans le cas d’un enfant, la famille sera contactée pour venir le chercher dans les meilleurs délais.*

*La même règle sera appliquée pour toute personne de l’encadrement.*

**🡺Nous vous demandons de bien vouloir prévenir l’Aubrière, si votre enfant ou vous-même êtes testés positif à la COVID 19, de façon que les « cas-contact » puissent être prévenus au plus vite. Nous souhaitons que le retour en cours se fasse après l’avis d’un médecin, afin d’éviter tout risque de contagion.**

**MESURES DE PRÉVENTION**

**REGLES GENERALES**

* Désinfection obligatoire des mains au gel hydroalcoolique à l’entrée de la salle d’activité ou au savon quand cela est possible.
* Aération et désinfection des points de contact des salles entre chaque cours quand cela le permet.
* Désinfection des zones de contact dans les lieux locaux communs sera effectuée régulièrement (couloirs, halls…) et les employés municipaux contribueront à cette désinfection, notamment par le lavage régulier des sanitaires et des sols de l’ensemble des salles.
* **Port du masque obligatoire pour toute personne de plus de 6 ans** circulant dans les locaux de l’association ou ses annexes.
* Port du masque OBLIGATOIRE pour les professeurs/intervenants pour TOUTES LES DISCIPLINES .
* Les feuilles de présence : Elles seront remplies obligatoirement à chaque séance par le professeur, pour permettre le traçage recommandé. Nous pourrons ainsi vous prévenir sans délai, en cas de cas de COVID 19 déclaré dans l’association et pouvant vous concerner.

**LE SENS DE CIRCULATION**

**LES ARRIVEES**

**Les accompagnants ne seront pas autorisés à entrer dans les salles de cours.**Seuls les enfants de moins de 6 ans pourront être accompagnés jusque dans la salle, l’accompagnant devra néanmoins quitter la salle dès le début de cours.

Lieux d’attente identifiés à l’entrée des cours :

* Villeret : à l’extérieur du bâtiment devant la porte principale.
* Petrucciani : porte centrale du hall de l’espace culturel de l’Aubrière ou devant l’entrée de la salle.
* Atelier des arts : à l’extérieur du bâtiment devant la porte d’entrée.

**Pour enfants de moins de 6 ans** : Arriver 5 minutes avant le début du cours et attendre à l’extérieur de la salle d’activité ou du bâtiment. Le professeur viendra chercher les élèves, après avoir pu procéder au protocole sanitaire mis en place entre 2 cours (désinfection des zones contact et aération). Le professeur libérera les élèves un peu avant la fin du cours, en les invitant à se laver les mains à nouveau.

Pour les 1 ères séances, l’accompagnant sera autorisé à entrer jusqu’à la salle d’activité quand l’agencement de la salle le permet. Dès le début de cours, il devra quitter les lieux.

**A partir de 6 ans** : Arriver 5 minutes avant le début du cours et attendre à l’extérieur du bâtiment. Le professeur viendra chercher les élèves, après avoir pu procéder au protocole sanitaire mis en place entre 2 cours (désinfection des zones contact et aération). Le professeur libérera les élèves un peu avant la fin du cours, en les invitant à se laver les mains à nouveau.

**Pour les ados/adultes :** attendre que le cours soit terminé pour entrer dans la salle d’activité. Le professeur viendra chercher les élèves, après avoir pu procéder au protocole sanitaire mis en place entre 2 cours (désinfection des zones contact et aération).

**LES SORTIES :**

**Atelier enfants :** La récupération des enfants se fera à l’extérieur des salles d’activités :

* PETRUCCIANI : coté rampe – sortie par la porte de la cuisine (sur le côté droit du bâtiment)
* VILLERET : devant la porte de secours située sur le coté gauche du bâtiment.
* ATELIER DES ARTS : devant la porte (de secours) située à droite du bâtiment

**🡺 Merci de venir récupérer les enfants 5 minutes avant l’heure prévue de fin du cours. En cas de retard, les enfants seront envoyés à l‘accueil de l’association.**

**Attention : des ajustements horaires ont été effectués pour certaines activités dans le but de permettre la désinfection et éviter le plus possible le croisement des groupes.**

**LE PORT DU MASQUE** : **Il est obligatoire pour les personnes de plus de 6 ans** dans les locaux. Pour certaines activités il pourra être enlevé seulement en arrivant dans sa zone de pratique. Pas de contact entre les élèves et les professeurs.

 🡺 **Activités avec masque OBLIGATOIRE pour tous à partir de 6 ans**

Activités arts plastiques, atelier relooking de meubles, atelier d’écriture, théâtre.

**🡺 Activités avec masque OBLIGATOIRE à partir de 6 ans jusqu’à son espace de pratique**

Danses hip hop, modern jazz, africaine, danse classique.

NB : Aucun masque ne sera fourni par l’Aubrière pour les pratiquants. En revanche ils seront fournis pour les intervenants.

**VESTIAIRES ET SANITAIRES**

Les vestiaires resteront fermés. Les pratiquants auront accès aux sanitaires qui seront désinfectés régulièrement par le personnel municipal.

Les participants **doivent arriver en tenue**. Le changement de chaussures/chaussettes s’effectuera dans la salle dans une zone identifiée. Chaque élève/participant devra mettre ses affaires personnelles dans un sac fermé prévu à cet effet. Les sacs seront déposés dans une zone identifiée dans la salle et devront être récupérés à la fin de l’activité.

**LA DISTANCIATION PHYSIQUE OBLIGATOIRE :** 2m minimum entre chaque pratiquant (zone de pratique de 8 m2 pour la danse, le théâtre).

**Lavage ou désinfection des mains** obligatoire avant et après chaque activité ainsi qu’en cas de passage aux sanitaires.

NB : L’association mettra à disposition du gel hydroalcoolique dans chaque salle.

**AUTRES MESURES DE PREVENTION**

○ Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.

○ Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter.

○ Eviter de se toucher le visage.

○ Saluer sans serrer la main et sans embrassades.

○ Les collations et l’hydratation doivent être gérées individuellement.

○ L’échange ou le partage d’effets personnels doit être proscrit.

* Se laver fréquemment les mains est le meilleur moyen de lutter contre le virus.
* En complément des gestes barrière, le port du masque permet de protéger les autres et de se protéger, surtout en intérieur, et encore plus en l’absence d’une distanciation physique suffisante.

**NOTA :** Chaque salle se verra pourvue de gel hydroalcoolique, de mouchoirs à usage unique, de poubelles, d’essuie-tout, de produit désinfectant et d’une trousse à pharmacie. Chaque bâtiment sera équipé d’un thermomètre frontal.

**MATERIEL ET EQUIPEMENT OBLIGATOIRE**

○ A préparer dans son sac :

 - Chaussures de sport et d’intérieur (à mettre sur place) ;

- Matériel spécifique selon l’activité (défini avec l’intervenant en cours de saison) ;

- Bouteille d’eau ;

- Mouchoir en papier

- Masques pour les + de 11 ans

NB : Se mettre en tenue avant l’arrivée sur site. Aucun vestiaire ne sera accessible.

○ Prêt de matériel :

**L’utilisation personnelle de matériels est à privilégier.** A défaut, le matériel prêté par l’association devra être systématiquement désinfecté par le pratiquant avant et après chaque utilisation. En cas d’incapacité à désinfecter le matériel il sera alors isolé pendant 24 heures minimum avant réutilisation.

Chaque intervenant devra prendre en compte le temps de préparation, de nettoyage et ainsi anticiper sur les horaires de séances (début et fin).

🡺 **Pour les ateliers arts plastiques : une liste de fournitures est disponible pour l’achat de fournitures basiques.**

**LES LOCAUX**

○ Les fenêtres et portes seront ouvertes le plus fréquemment possible à minima à chaque fin de session de nettoyage afin d’augmenter la circulation de l’air.

NB : L’utilisation de la climatisation sera proscrite.

○ Chaque salle se verra aménagée avec du gel hydroalcoolique, des mouchoirs à usage unique, des poubelles, des essuies- tout, du produit désinfectant, une trousse à pharmacie ainsi qu’un thermomètre frontal.

○L’association mettra à jour chaque semaine son affichage réglementaire et obligatoire selon les évolutions règlementaires.

**○** Les cahiers d’effectifs seront à remplir obligatoirement à chaque séance et par l’intervenant exclusivement !Le stylo prévu à cet effet devra être désinfecté avant et après utilisation.

**Toute personne non inscrite sur les cahiers d’effectifs se verra refuser l’accès au cours.**

○ Effectif maximal

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Salle Petrucciani | Salle Villeret |
| Cours statique | 30 | 20 |
| Cours dynamique | 25 | 15 |

* Concernant « la BIB » :

*Il sera possible d’attendre ou de travailler dans la BIB, et bien sûr d’y emprunter des livres, mais la jauge ne pourra dépasser* ***10 personnes en tout, assises ou debout.***

***Merci de respecter les sens de circulation mis en place par l’association.***



